



**LEGENDE/LÉGENDE**

**PROVINCIAL TRUNK HIGHWAYS  
ROUTES PROVINCIALES À GRANDE CIRCULATION**

Traffic Interchange/échangeur routier  
2 Lane, Paved Route revêtue à deux voies  
Proposed à l'étude

**PROVINCIAL ROADS  
ROUTES PROVINCIALES SECONDAIRES**

2 Lane, Paved Route revêtue à deux voies  
Proposed à l'étude

Other Roads/autres routes

Trans Canada Highway  
Provincial Road  
Municipal Road  
Route Nationale

Provincial Trunk Highway  
A grande circulation  
Route Northern Roads and Water  
Commuter des bordures - Route de la

**SYMBOLS/SYMBOLS**

Point of Entry/Point d'entrée  
Public Airport/aéroport public  
Ferry/ferries  
Hospital/hôpital  
Government Complex  
Terrace de camping gouvernemental  
Government Picnic Site/wayside Park  
Area de pique-nique gouvernementale - Hattes pour  
Local Dispense (km)  
Accumulated Distance (km)  
Distance accumulée (km)  
Indian Reserve/Réserve indienne

**POPULATION/POPULATION**

Under 200/Moins de 200  
200 - 1,000 / 200 - 1,000  
1,000 - 5,000 / Plus de 5,000

0 5 10 15 20 25 30 35 40 45

0 5 10 15 20 25 30 35 40 45

**REMARKS/REMARQUES**

Distances/longueurs indiquées sont des approximations et peuvent varier en fonction des changements de routes et des modifications de terrain. Les routes provinciales à grande circulation sont revêtues à deux voies. Les routes provinciales secondaires sont revêtues à deux voies ou à quatre voies. Les routes provinciales secondaires non revêtues sont indiquées par des lignes pointillées. Les routes provinciales secondaires revêtues à quatre voies sont indiquées par des lignes pleines. Les routes provinciales secondaires revêtues à deux voies sont indiquées par des lignes pleines avec des tirets. Les routes provinciales secondaires non revêtues sont indiquées par des lignes pointillées. Les routes provinciales secondaires revêtues à quatre voies sont indiquées par des lignes pleines. Les routes provinciales secondaires revêtues à deux voies sont indiquées par des lignes pleines avec des tirets.

**Note:** For Northern ferry schedules please see the Marine Division.

R. B. Si vous désirez connaître les horaires de traversée, consultez la Division du transport maritime à Winnipeg (945-3424).